

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | GÉNÉRAL

N° 1, 19 mai 2026

AgriRÉCUP : collecte des pesticides périmés ou non désirés de septembre 2026

En septembre prochain, AgriRÉCUP vous offre de vous départir de vos pesticides et de vos semences enrobées de pesticides périmés ou non désirés gratuitement et de façon sécuritaire. Si vous possédez de tels pesticides ou encore des pesticides que vous n'êtes pas autorisé à utiliser, cette collecte de septembre 2026 sera le bon moment de vous en défaire.

Les dates et les lieux des points de collecte seront annoncés cet été sur le site Web d'[AgriRÉCUP](#). Ne manquez pas cette occasion, car la prochaine collecte est prévue à l'automne 2029.

Préparez-vous d'avance! Jusqu'à la collecte, identifiez et mettez en lieu sûr les pesticides et les semences dont vous souhaitez vous débarrasser.

Au Québec, AgriRÉCUP gère quatre programmes de recyclage : bidons jusqu'à 23 litres, réservoirs et barils, pesticides et médicaments pour bétail non désirés ou périmés, et sacs et grands sacs de vrac. En y participant, vous réduisez les risques des pesticides pour la santé et l'environnement à la ferme tout en vous assurant que ces matières sont éliminées de façon sécuritaire.

Pour obtenir tous les détails, consultez le site Web d'[AgriRÉCUP](#). Pour connaître les étapes à suivre et ce qui est accepté ou non, cliquez sur l'un des hyperliens de la catégorie désirée.

Ce bulletin d'information mis à jour par Jacques Fadous, agr. (MELCCFP) et Katia Colton-Gagnon, agr. (UPA) est adapté du bulletin d'information N° 2 du 2 septembre 2020 rédigé Louise Thériault. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le [secrétariat du RAP](#). Édition : Cindy Ouellet (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.